
Renvoi au comité des Finances, section de l'aliénation de l'adresse de l'agent national du district d'Angely-Boutonne (Charente-Inférieure), lors de la séance du 19 brumaire an III (9 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des Finances, section de l'aliénation de l'adresse de l'agent national du district d'Angely-Boutonne (Charente-Inférieure), lors de la séance du 19 brumaire an III (9 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 23-24;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_17989_t1_0023_0000_11

Fichier pdf généré le 04/10/2019

courage, la vertu et la justice remplacent le crime, l'astuce et ses formes illégales.

Gloire vous soit rendue Lesgislateurs! C'est à l'énergie que vous avez montrée le 9 et 10 thermidor, c'est aux principes que vous développés, que nous devons cet heureux changement. Nous vous aiderons de tout notre pouvoir à ballayer, annéantir du sol de la République, les traîtres, les intrigants, les dominateurs et toutes puissances qui oseroient heurter et rivaliser les pouvoirs, que le peuple n'a confié qu'à vous.

Soyez toujours le centre inébranlable du faisceau de l'union républicaine, nos corps en seront les remparts et tous nos moyens la défense.

Vive la République, Vive la Convention!

Les membres composant la société, votée en la séance du 20 vendémiaire l'an 3^{ème} de la République françoise, une et indivisible.

DUPUPET, *président*,
FEUILLIET, *secrétaire adjoint*
et 15 autres signatures.

12

Les membres composant la société populaire de Ducey, chef-lieu de canton, district d'Avranches, département de la Manche, expriment leur joie à la Convention nationale de ce qu'elle a, par sa fermeté, fait succéder la justice à la terreur; ils l'invitent à rester à son poste, à maintenir le gouvernement révolutionnaire, à frapper les buveurs de sang du glaive de la loi; ils assurent la Convention de leur reconnaissance pour tout le bien qu'elle a fait, lui protestent que les principes contenus dans l'Adresse aux Français sont gravés dans leurs coeurs, et qu'ils ne reconnoîtront jamais d'autre point de ralliement que la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (43).

[La société populaire de Ducey à la Convention nationale, s. d.] (44)

Citoyens représentants

Le regne de la terreur est heureusement passé. Celui de la justice lui succède et les vrais républicains doivent se prononcer hautement pour le soutenir. Ils le doivent encore pour rendre hommage au courage et à la fermeté que vous avez déployés pour opérer ce changement si désiré. Restez à votre poste, dignes représentants, restez-y jusqu'au moment où la révolution sera consommée. Maintenez le gouvernement révolutionnaire, tant qu'il sera nécessaire, finissez le bel ouvrage que vous avez commencé; c'est à vous seuls qu'il appartient de le faire,

(43) P.-V., XLIX, 76.

(44) C 325, pl. 1413, p. 3.

que les buveurs de sang soient frappés du glaive de la loi, que la justice et l'humanité soient constamment à l'ordre du jour; c'est le voeu sincère des républicains qui vous parlent. Tout leur présage que nous touchons de près à la paix, à la tranquillité, au vrai bonheur. Les satellites des despotes sont vaincus, les ennemis de l'intérieur expirent, la tyrannie est enfin détruite, le fanatisme n'est plus. C'est à vous, Législateurs, c'est à vos sages mesures, à vos sublimes loix que tant de bienfaits sont dûs. Agréez le témoignage de notre reconnaissance; agréez nos félicitations sur votre adresse aux français; les principes qu'elle renferme sont gravés dans nos coeurs. Nous ne reconnoissons jamais d'autre point de ralliement que la Convention et nous ne cesserons de répéter, Vive la République, Vive la République.

Suivent 21 signatures.

13

L'agent national provisoire du district de Strasbourg [Bas-Rhin] instruit le président que la commune de Dorlisheim, située dans ce district, vient de monter et équiper à ses frais un cavalier républicain.

Mention honorable, insertion au bulletin (45).

[L'agent national provisoire du district de Strasbourg au président de la Convention nationale, le 2 brumaire an III] (46)

Liberté, Égalité, Fraternité.

La commune de Dorlisheim située dans ce district vient de monter et équiper à ses frais un cavalier Républicain qu'elle destine à entrer dans le dixième regiment de chasseurs.

J'ai crû de mon devoir te faire part de cette offrande civique d'une commune qui a déjà donnée plusieurs fois des preuves du patriotisme le plus pur et le plus énergique et je te prie d'en donner connoissance à la Convention nationale.

Salut et fraternité.

MAINON.

14

L'agent national du district d'Angely-Boutonne [Charente-Inférieure] écrit que dans son arrondissement la vente des biens des émigrés se poursuit avec chaleur; divers domaines évalués cent onze mille cent cinquante livres, ont été vendus

(45) P.-V., XLIX, 76-77.

(46) C 324, pl. 1395, p. 12.

le 29 vendémiaire et le premier brumaire deux cent soixante-dix mille cent trente livres.

La Convention décrète l'insertion au bulletin et le renvoi au comité des Finances, section de l'aliénation (47).

15

L'agent national du district de Granvilliers [Oise] écrit qu'une partie de biens nationaux estimée cinquante-six mille cent dix-sept livres, a été vendue cent-six mille huit cent dix livres.

Insertion au bulletin et renvoi au comité des Finances, section de l'aliénation (48).

16

Les citoyens membres de la société de Livrade-du-Lot [ci-devant Sainte-Livrade-sur-Lot, Lot-et-Garonne] félicitent la Convention de l'énergie qu'elle a déployée dans toutes les crises de la révolution; l'invitent à tenir d'une main ferme les rênes du gouvernement. La Convention nationale a juré de mourir à son poste; nous jurons, disent-ils, de ne jamais nous séparer d'elle, dussions-nous nous ensevelir sous ses ruines. Notre contenance sera ferme, mais énergique; notre unique point de ralliement sera la Convention; notre but, le salut de la patrie; la conduite de nos braves frères d'armes servira de modèle à la nôtre et l'énergie qu'ils emploient contre les despotes coalisés, nous l'emploierons contre les dominateurs de l'intérieur.

Mention honorable, insertion au bulletin (49).

[La société populaire de Livrade-du-Lot à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III] (50)

Citoyens Représentans

Les triumvirs frappés par le glaive de la loi, et dont la mémoire est vouée à l'anathème, nous sont un garant assuré que les principes et la patrie sont tout et que les homes ne sont rien. C'est d'après cete vérité que la société populaire de Livrade se croit obligé de vous féliciter de l'énergie que vous avez employée dans toutes les crises de la révolution. Un nouvel orage paroît encore vouloir porter atteinte à la

liberté; des homes sans doute égarés par quelques intrigans prêts à être découverts, voudraient perpétuer l'anarchie pour se sauver au milieu d'un naufrage impolitique; mais la Convention nationale qui veille à la destinée de la France, maintiendra sans doute le gouvernement qui a tant de fois sauvé la patrie. Si quelqu'ambitieux oseroit encore lever une tête audacieuse et vouloit rivaliser la représentation nationale, nous vous l'assurons citoyens Représentans, le peuple est là, qui, armé de sa massue et du glaive de la loi, en fera une prompte justice. Quant à ces homes, pour qui le nom de patrie est un vain nom, et qui, préférant leur propre intérêt à celui de leurs concitoyens immoleroient la république entière pour des orgueilleux préjugés, nous les vouons à l'exécration publique.

Continuez, Citoyens Représentans, à tenir en main, les rênes du gouvernement et bientôt vos glorieux travaux vous mériteront l'inscription des colonnes d'hercule.

Pour nous, nous ne nous séparerons jamais de la Convention nationale. Elle a juré de mourir à son poste; et nous jurons de nous entermer sous ses ruines. Comptez, Citoyens Représentans, sur les sentimens de notre société; nous marcherons toujours d'un pas ferme et courageux; notre contenance sera calme mais énergique; notre unique point de ralliement sera la Convention nationale, notre but sera le salut de la patrie et l'affermissement de la révolution. Nous encouragerons le travail et l'industrie, nous rassurerons les foibles, nous éclairerons les homes égarés; nous honorerons les défenseurs de la patrie; et en les prenant pour modèles, nous emploierons la même énergie et le même courage pour combattre les ennemis de l'intérieur.

Salut et fraternité.

La société populaire de Livrade-du-Lot.

DE PÉAN FRAISSENET, *président*,
VERRIERE, CAZET, *secrétaires*.

17

La commission des Revenus nationaux fait passer à la Convention une copie du quatrième état des sommes adressées par la poste à la Convention nationale ou à ses comités, payées au citoyen Thevenet, garde-magasin des dépouilles des églises, en vertu du décret du 8 germinal.

L'Assemblée décrète le renvoi au comité des Finances (51).

La commission des revenus nationaux envoie une copie du quatrième état des sommes en numéraires et assignats, adressées à la Convention nationale par les communes qui y sont dénommées, et retirées de l'administration de la poste depuis le 19 prairial jusqu'au 19 vendé-

(47) P.-V., XLIX, 77. Bull., 20 brum. (suppl.).

(48) P.-V., XLIX, 77. Bull., 20 brum. (suppl.).

(49) P.-V., XLIX, 77.

(50) C 325, pl. 1413, p. 4.

(51) P.-V., XLIX, 77-78.